

Utilisation de la benne

« Eco-mobilier »

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach améliore la prestation de ses déchèteries. Une benne « Eco-mobilier » a été placée à la déchèterie à Biesheim depuis le 16 août 2018 (service présent également à la déchèterie à Blodelsheim).

Cette benne apporte des solutions pour la **collecte et la valorisation des meubles usagés**, en leur offrant une 2^{ème} vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.

- Le mobilier accepté dans cette benne peut être **mono ou multimatériaux** (bois, mousse, tissu, plastique, ferraille, etc.) Les matériaux d'ameublement non valorisables sont également acceptés.

- **Le mobilier peut être cassé, déchiré et/ou abîmé.**

Attention : Il est important que les meubles soient démontés afin d'optimiser le chargement de la benne. Les quantités apportées en déchèterie étant conséquentes, cela permet d'éviter les débordements.

Il est également impératif que les meubles soient **vidés de leur contenu** (retirer les éléments électriques encastrés, les éviers et vasques ainsi que tout objet pouvant se trouver dans les meubles de rangement).

Le mobilier en bon état peut être déposé à l'espace « Ressourcerie » présent en déchèterie.

Enfin, les planches en bois de meubles sont à mettre dans la benne « Eco-Mobilier » et non dans la benne « bois ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Communauté de Communes :

- par téléphone au 03 89 72 56 49,

- par mail contact@paysrhinbrisach.fr,

- ou consulter le site internet www.paysrhinbrisach.fr

